

L'ÉCHO



Tableau de recyclage :

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Papier et carton:

Matières à déposer dans le bac :

Carton plat et ondulé, cartons de lait, de jus, de sucre, contenants de carton avec intérieur en métal, journaux, revues et circulaires (avec ou sans agrafes), livres, papier fin, sacs en papier

Matières refusées :

Papiers et cartons souillés, papiers cirés, autocollants, mouchoirs, papiers hygiéniques, essuie-tout, papiers carbonés, photographies, papiers peints, papiers d'emballage métalliques, cartables, enveloppes matelassées, couches.

Plastique

Matières à déposer dans le bac :

Recherchez un triangle formé de trois flèches. À l'intérieur de ce triangle se retrouve un chiffre de 1 à 7. Ce chiffre vous indique le type de plastique utilisé pour fabriquer le contenant. »

Matières refusées :

À moins d'un avis contraire de votre municipalité, les plastiques non identifiés par un logo de recyclage (triangle constitué de trois flèches à l'intérieur duquel on retrouve un chiffre de 1 à 7) ne sont pas acceptés dans votre bac. Ceci est valable aussi pour le styromousse (polystyrène expansé no 6).

Métaux

Matières à déposer dans le bac :

Boîtes de conserve, canettes de boisson gazeuse (consignées ou non), capsules de bière, couvercles en métal, feuilles et assiettes d'aluminium

Matières refusées :

Contenants sous pression de types aérosols, bonbonnes de gaz propane, pièces d'automobiles ou de bicyclettes, ferrailles, tuyaux, feuilles de métal, fils électriques, clous et vis, outils de bricolage et de jardinage, petits et gros appareils électroménagers, casseroles et chaudrons, moules à gâteaux, chandeliers, lampes et réveils matins, stores horizontaux et verticaux, piles, jouets.

Verre

Matières à déposer dans le bac :

Pots et bouteilles de verre (de toutes les couleurs et de toutes les formes).

Matières refusées :

Cristal, verre à boire, vaisselle, pyrex, vitre, miroirs, pare-brises, porcelaine, céramique, ampoules électriques, tubes fluorescents, fibre de verre.

Germain Roberge

Fête du fondateur

Mercredi le 1^{er} juillet

Déjeuner populaire

Un déjeuner léger sera servi pour les résidents entre 8h et 9h. L'assiette brunch sera servie entre 10h et 12h.

Gâteau

Offert gratuitement à 12h30

Le prix pour les membres : le déjeuner est de 7.00\$ pour les 14 ans et plus, de 4,00\$ pour les enfants de 7-13 ans et est gratuit pour les enfants de 6 ans et moins (taxes incluses). Pour les non-membres : 8.25 \$/adulte et 5.25 \$/enfant.

Coupons disponibles à l'Auberge. Réservez le plus tôt possible.

Animation des 2 à 14 ans

La formule camp de jour débute lundi 29 juin. Les jeunes seront répartis selon les groupes d'âge suivant : 2-4 ans, 5-6 ans, 7-8 ans, 9-10 ans, 11-13 ans et 14 ans.

Bon été !
Tornade et l'équipe d'animation

Joyeux anniversaires

À toutes les personnes qui ont eu leur fête depuis septembre 2008 jusqu'à aujourd'hui. Ainsi qu'à :

28 juin:	Thérèse Fleury
29 juin:	Nathalie MacKay
30 juin :	Laurence Melançon

Bienvenue Nouveaux vacanciers cette semaine

Dans les chambres et chalets: Julie Côté, Nancy Boudrias, Ioan Bogdan et Guy Ménard. En camp de jour nous accueillerons en cette première semaine : 9 jeunes de 2-4 ans, 18 jeunes de 5-6 ans, 22 jeunes de 7-8 ans, 23 jeunes de 9-10 ans, 20 jeunes de 11-13 ans et 7 jeunes de 14 ans, un total de 99 jeunes.

Le grand Ménage

Merci à tous ceux qui sont venus faire la corvée du grand ménage du 13 juin dernier. C'est toujours une journée assez énervante à organiser car on ne sait jamais combien de personnes seront présentes pour tout faire.

La direction

Pétanque

Lundi le 29 juin

La pétanque débutera lundi le 29 juin à 19h15. Remis au lendemain en cas de pluie. Soyez-y à l'heure et en grand nombre, avec vos sourires et vos boules. Nous vous attendons,
Charlotte et Lucien.

Salon de thé

Mercredi le 8 juillet: Ouverture de notre "Salon de thé". Venez vous sucrer le bec tous les **mercredis** à 15h00 sur la galerie de l'Auberge pour un montant de 1\$ par personne. Gaby a déjà ses premières gâteries à vous offrir.

Bingo

Jeudi le 2 juillet

Le bingo de cette semaine aura lieu le jeudi 2 juillet à 19h45. Venez tôt pour les meilleures places et pour commencer à mettre vos pitounes à l'heure !

Rappel : Jackpot

À noter que si une personne ne joue que le Jackpot et gagne, elle ne pourra recevoir le montant d'argent prévu. En effet, ce montant est réservé exclusivement aux personnes ayant participé à tout le bingo.

Charlotte et Lucien

Cartes déjeuners de la corvée

Disponibles dès maintenant au coût de 30.00\$ taxes incluses.

Dix (10) déjeuners du 27 juin au 22 août.

Les déjeuners sont au coût de 3.50\$ chacun.

La direction

Nouveaux bébés

sur le camping

Bienvenu à Robin Laverdière (fils de Jacynthe et Jean-Philippe) et à Philip Boulanger (fils de Véronique et Éric).

À s'en lécher les doigts

Notre chronique culinaire revient cet été. Si vous avez eu des " coups de cœur " gastronomiques n'hésitez pas à nous les faire partager. Vous n'avez qu'à m'apporter vos recettes cela me fera plaisir de les faire publier.

Lucie

Allergie

Veillez prendre note qu'Edward (fils de Véronique Clément) est allergique aux arachides et à l'huile de tournesol, mieux vaut vérifier avec Véronique avant de lui donner une gâterie. Il faut aussi faire attention à ce que l'on donne comme collation aux enfants du camp de jour (comme à l'école: Collations certifiés sans arachides). Vous trouverez des affiches sur le camping et à l'Auberge vous expliquant tout sur ces allergies.

Inscription à l'équitation

Nous procédons comme par les années passées, c'est-à-dire que les jeunes résidants, âgés de 8 à 14 ans, qui désirent faire de l'équitation seront automatiquement inscrits pour tout l'été. Pour les jeunes résidants de 7 ans et moins, des périodes de manège sont offertes. Aucune inscription n'est nécessaire pour le manège.

Pour toute personne résidante âgée de 15 ans et plus ou invitée, il est nécessaire de s'inscrire pour vous assurer une place. Des coupons sont disponibles à la caisse à l'Auberge.

Sortie de la programmation : le vendredi soir

Durée de la programmation : du samedi au vendredi suivant.

Fin des inscriptions : le mercredi précédent la sortie de la programmation.

Rappel : les randonnées sont gratuites uniquement pour les personnes résidentes. Les tarifs sont indiqués dans les cahiers camping ou chambres et chalets. Vous pouvez aussi vous informer auprès du personnel à l'Auberge.

Bonne randonnée !

Alimentez votre journal l'Écho

En nous déposant vos textes pour 18h00 le mercredi. Toute l'équipe composée de Réjane Moore (correction, sauf pour l'écho d'aujourd'hui), Lucie Moore (chronique culinaire), Charlotte (distribution) et moi-même, Nathalie (composition et mise en page) vous souhaitons un bon été et une bonne lecture.

Sous réserve d'imprévu, l'hebdomadaire sera diffusé le samedi matin.

L'équipe de L'Echo

Cours de natation

Prenez note qu'il n'y aura pas de cours de natation cet été.

Mise au point

Veuillez noter que le bureau de l'animation est réservé à l'animation et à ceux qui y travaillent.

Vous avez la possibilité d'utiliser l'ordinateur mis à votre disposition à l'Auberge sur les heures d'ouverture du bureau de la gérance, et ce, jusqu'à 21h00.

Merci de votre compréhension.

Le laitier

Le laitier passera sur le camping le mercredi entre 11h et 12h00.

Horaire de la piscine:

9h30 à 10h00

Work out: 10h à 10h45

12h30 à 15h15

Bain adulte 15h15 16h15 (15ans et +)

16h15 à 17h30

18h15 À 21H(selon la température)

Bonne baignade !

Service de garde pour les jeunes résidents

Vous pouvez inscrire votre enfant au service de garde du camp de jour pour les périodes suivantes: 7h30 à 9h de 11h45 à 12h30 et de 16h15 à 17h30.

Le coût est de 5.00\$ pour une journée.

Ministère de la santé publique

Nous avons reçu un avis concernant les mesures de santé publique à mettre en place dans les camps d'été concernant l'influenza A (H1N1). Veuillez en prendre connaissance et garder cet avis pour tout l'été. Vous le trouverez en annexe du présent Écho.

Nous comptons sur votre collaboration.

Sac à dos

Dans le sac à dos de votre enfant, nous devrions retrouver: Maillot de bain, serviette de plage, gourde d'eau, collation (certifiée sans archides) crème solaire, chapeau (fortement recommandé), espadrilles. Tout ça afin qu'il passe une belle journée !

À l'animation

Zap-Zap-Zapper

Un jeune étudiant de cégep en multimédia accepte de relever avec détermination le défi que lui lance son ami d'enfance: Prendre le contrôle de la télévision pour pouvoir écouter une émission spéciale qui passera le 29 juin. Nos jeunes téméraires arriveront-ils à déjouer le Gardien des télécommunications ou deviendront-ils prisonniers du petit écran ?

Semaine du 29 juin: Place aux jeux (culture)

Couchers en camp:

mardi 30 juin: Camp des 11-14

jeudi 2 juillet: Camp des 9-10

Les activités du camp débutent à 16h30. Le camp des 9-10 se déroule aux tentes, sous réserve de la température. Apportez, au plus tard, au retour du dîner (12h30) votre bagage et votre lunch pour le souper au Bricolo.

Bon camp!

Horaire camp de jour

Boîte à jeux:

2-3 ans

9h30 à 11h45 et 15h à 16h

Accueil à la Boîte à jeux.

4 ans:

9h30 à 11h45 et 12h30 à 16h

Accueil à la Boîte à Jeux

Pour les 5-13 ans:

9h00 à 11h45 et de 12h30 à 16h15

Rassemblement au Bricolo

Pour les 14 ans: Horaire variable selon leurs activités.

Contrôle des présences

Comme votre enfant est sous notre responsabilité durant la période des activités, si vous l'autorisez à quitter avant la fin de l'animation, il est *important de nous prévenir pour nous décharger de cette responsabilité.*

À défaut d'être informé de leur absence par un appel téléphonique ou une note signée par un parent, nous dirigerons le jeune à son groupe d'animation et ce pour tous les groupes d'âge. Aucun jeune inscrit n'étant autorisé à circuler seul sur le site.